

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 septembre 2023 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Finances

3. Garantie emprunt – contrats prêt 149097

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La société Inolya a pour projet, sur la commune VIRE NORMANDIE, commune déléguée de VIRE, la construction et la rénovation de 11 logements, au 37 avenue de la Gare à VIRE NORMANDIE.

Le financement prévisionnel prévoit la construction de 9 logements en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et la rénovation de 2 logements en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), d'un montant total de 2 522 109,09 € TTC.

Pour réaliser l'opération, la société INOLYA a besoin d'emprunter la somme de 949 435€ (2 emprunts) et de recourir à une garantie d'emprunt auprès de la commune de VIRE NORMANDIE.

Aussi, il est demandé au Conseil de valider la garantie d'emprunt à hauteur de 50 % afin de s'assurer de la pérennité de l'opération mais également pour pouvoir bénéficier d'un taux de réservation de 10% des logements.

Le conseil municipal doit donner son accord sur :

Article 1 :

Le Conseil Municipal de la commune de Vire Normandie accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 658 294 euros souscrit par l'emprunteur Inolya auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°149097 constitué de 3 ligne(s) du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 329 147 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 :

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.



Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 13 Septembre 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 14 Septembre 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute convention avec le bailleur social INOLYA pour matérialiser la garantie d'emprunt souscrite
- D'autoriser M. le maire à signer tout document relatif à cette opération.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE :		Dont pouvoirs
Votants	44	10
Vote Pour	44	10
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

Pour le Maire de VIRE NORMANDIE,
et par délégation

Nicole DESMOTTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 2

Le 25 septembre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 19 septembre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 19 septembre 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231003-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Affichage : 03/10/2023

Délibération n°2023/09/25/03 du 25 septembre 2023 à 20h30

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge		<input checked="" type="checkbox"/>		Sabrina LABROUSSE
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			